

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix-neuf, le 19 septembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Emmanuelle MARLIN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, **membres titulaires et Serge MARQUIS et Myriam PISANO suppléants.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Christine DEL PIE, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Thierry MARCJAN, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Frédéric ROUSSE, Pierre OSER, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Messieurs Denis BANDELIER à Jean Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Jean Jacques DUPREZ à Serge MARQUIS, Sophie GUYON à Jean LOCATELLI, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, André HELLE à Robert NATALE, Thierry MARCJAN à Myriam PISANO, Pierre OSER à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Emmanuelle PY à Laurent BROCHET, Frédéric ROUSSE à Marie Lise LHOMET, Bernard VIATTE à Monique DINET.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 13 septembre	Le 13 septembre	En exercice	41
		Présents	27
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Bernard LIAIS est désigné.

### **2019-06-16 Budget annexe pôle médico-tertiaire de Beaucourt-Décision Modificative n°2** *Rapporteur : Christian RAYOT*

Afin de constater dans la comptabilité de la Communauté de Communes du Sud Territoire l'amortissement du bien acheté, des écritures budgétaires et la création d'articles au budget annexe du pôle médico tertiaire de Beaucourt sont nécessaires à savoir :

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses :	Chapitre 042	article 6811 :	+ 12 800 € HT
Recettes :	Chapitre 77	article 774 :	+ 12 800 € HT

**Section d'investissement :**

Recettes :	Chapitre 040	article 28132 :	+ 12 800 € HT
	Chapitre 16	article 168751 :	- 12 800 € HT

Afin d'équilibrer la section de fonctionnement du Budget annexe du pôle médico tertiaire de Beaucourt, la recette à l'article 774 proviendra d'une subvention exceptionnelle du Budget Général pour un montant de 12 800 € HT.

La section d'investissement du Budget Annexe sera, quant à elle, équilibrée en réduisant de 12 800 € le montant de l'avance remboursable du Budget Général prévue initialement.

90053 Code INSEE	Communauté de Communes du Sud Territoire POLE MEDICO TERTIAIRE BEAUCOURT (80005)	DM n°2 2019
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil d'administration**

## Subvention du Budget général

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-5811 : Dotations aux amort. des Immos incorporées et corporelles	0,00 €	12 800,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	0,00 €	12 800,00 €	0,00 €	0,00 €
R-574 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	0,00 €	12 800,00 €	0,00 €	12 800,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-28132 : Immeubles de rapport	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €
<b>TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €
R-168751 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €	0,00 €
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	0,00 €	0,00 €	12 800,00 €	12 800,00 €
<b>Total Général</b>		12 800,00 €		12 800,00 €

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **d'approuver la Décision Modificative n°2 du Budget Annexe du pôle médico tertiaire de Beaucourt,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette prise de décision.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le **24 SEP. 2019**

Le Président,

Le Président  
**Christian RAYOT**



**Le Président,**

Le Président  
**Christian RAYOT**

